

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale
A.A.T.L. – D.U.
Monsieur André VITAL
Fonctionnaire délégué
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1
B – 1035 BRUXELLES

Réf DU : 04/pfu/227056
Réf DMS : CL/2043-0356/03/2008-028PU
Réf CRMS : AVL/KD/BXL-3.64/s.459
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Fonctionnaire délégué,

Objet : BRUXELLES. Square Palfyn. Abattage d'un arbre.
Avis conforme (Dossier traité par M. P. Fostiez – DU et Mme C. Leclercq – DMS.)

En réponse à votre lettre du 10 juin 2009, confirmée par votre courrier du 19 juin 2009, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 24 juin 2009, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis conforme favorable sous réserve.

La demande vise l'abattage d'un peuplier du Canada (*Populus x canadensis*) situé dans le square Palfijn qui est inscrit sur la liste de sauvegarde (AG 17/09/98). L'arbre, qui se situe en bordure de l'avenue Général De Ceuninck, figure à l'inventaire de la Société Belge de Dendrologie et fait partie des plus gros exemplaires connus de la Région bruxelloise. Antérieur à la création du square dans les années 50, il a été intégré dans la composition du nouveau tracé du site qui offre une grande variété d'essences et plusieurs arbres remarquables.

Régulièrement examinée depuis 2004 par la Commission des Arbres remarquables de la Ville de Bruxelles à laquelle participe la CRMS, la situation du peuplier a fait l'objet d'un examen plus approfondi en septembre dernier.

Suite à l'abattage d'un autre peuplier, situé tout près et d'âge équivalent, la Ville souhaite à présent éviter les mêmes risques de chute de branches charpentières encourus par cet arbre et procéder à l'abattage du peuplier en question. La solution de l'haubanage n'ayant pas été retenue en raison du développement trop important de l'arbre, la Ville demande de l'abattre et de le remplacer par un chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*) qui serait planté 4m plus à l'intérieur du square.

La CRMS émet un avis favorable sur l'abattage de l'arbre mais estime que le choix du chêne rouge d'Amérique comme essence de replantation n'est pas le plus judicieux. Elle souscrit ainsi à la proposition de la DMS de planter un bouquet de trois ginkgos (*Ginkgo biloba*) comme celui qui existe aujourd'hui à l'opposé du square, ce qui permettrait de compléter la symétrie du square telle qu'elle fut imaginée à l'origine.

Veillez agréer, Monsieur le Fonctionnaire délégué, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme C. Leclercq).